

Mission Solidarité

REF : MISSIONSO2015003

Signataire : Anais SOUVAY

Séance du Conseil Municipal du 19/11/2015

RAPPORTEUR : Claudine PEJOUX

OBJET : Approbation du montant de la subvention 2015 pour la résidence sociale située 80 rue Réchossière, 93300 Aubervilliers

EXPOSE :

Le 12 février, le Conseil Municipal a approuvé le projet social de la résidence sociale du 80 rue Léopold Réchossière. Cette structure est destinée à accueillir temporairement et préférentiellement des ménages sortant d'habitat indigne, concernés par des projets de renouvellement urbain et vise à proposer « une solution de logement meublé temporaire à des ménages ayant des revenus limités ou rencontrant des difficultés d'accès ou de maintien au logement ordinaire, pour des raisons économiques mais aussi sociales, et pour lesquels un accompagnement social peut s'avérer nécessaire ».

Le projet social indique que 15 logements relèvent du contingent dévolu à la Ville d'Aubervilliers, en échange d'une participation financière, dans la limite du montant annuel conventionné de 37 694€, au dispositif d'accompagnement social de la résidence, réalisé par SOLIHA Est Parisien .

Depuis août 2015, la résidence a été livrée et les ménages ont intégré leurs nouveaux logements. Au regard du retard pris dans la livraison, la subvention initialement prévue pour 2015 est amoindrie d'une somme correspondant à la période allant du 1^{er} janvier au 31 juillet 2015.

Il vous est donc proposé de valider le nouveau montant de la subvention allouée à la structure d'hébergement temporaire du 80 rue Réchossière pour 2015, passant de 37694 euros à 15705.83 euros

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 NOVEMBRE 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 19 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 novembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, MM. KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, Mmes GRARE Laurence, MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc
Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, **ROZENBERG Silvère**, Mme LE MOINE Sandrine, **MM. KADDOURI Nourredine**, Mme REDOUANE Wassila, M SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM. AIT- BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, MM. RACHEDI Hakim, BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia, M. ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, Conseillers Municipaux et ***Conseillers Municipaux délégués,**

POUVOIRS :

Mme FAGARD Alice,	Représentée par : M. CECCOTTI-RICCI Roland
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par : M. KADDOURI Nourredine
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par : M. CHIBAH Salah
M. SANON Guillaume	Représenté par : M. KARROUMI Sofienne
Mme RABAH Hana	Représentée par : M. KAMALA Kilani
M. VANNIER Jean-Yves	Représenté par : M. LOGRE Benoit

Mme PEJOUX Claudine et M. ZAIRI Rachid arrivés à partir de la question n°288
Mme YONNET Evelyne représentée à partir de la question n°291 par M. SALVATOR Jacques
Mme VIGEANT Claire représentée à partir de la question n°292 par M. ZAIRI Rachid
Mme LENOURY Nadia partie à partir de la question n°309

Absents : Mme TLILI Leïla, M. **TLILI Mohamed Fathi**, Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, M. HAFIDI Abderrahim, Mme ALVES Presilya,

Secrétaire de séance : Mme NEDELEC Soizig

Direction Générale de la Solidarité / Pôle de l'Action Sociale et de l'Autonomie

Mission Solidarité

REF : MISSIONSO2015003

Signataire : Anais SOUVAY

OBJET : Approbation du montant de la subvention 2015 pour la résidence sociale située 80 rue Réchossière, 93300 Aubervilliers

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le décret n°2000-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi susvisée,

Vu le budget communal,

Vu la délibération n°42 du Conseil Municipal du 12 février 2015 approuvant le projet social et les objectifs de la résidence sociale située 80 rue Réchossière, 93300 Aubervilliers

Considérant que ce nouveau dispositif vient désormais compléter et renforcer l'offre de logements transitoires,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE Le montant de 15705.83 euros de subvention pour la résidence sociale du 80 rue Réchossière, tel que défini dans la présente délibération.

DIT que les crédits nécessaires sont prévus en section de fonctionnement du budget 2015 sur l'imputation

suivante :

service	chapitre	article	fonction	code action	code dispositif
505	65	6574	523	PACTARIM	

Adjoint délégué

Maria MERCADER Y PUIG

Reçu en préfecture le : 20/11/2015

Publié le : 20/11/2015

Certifié exécutoire le : 20/11/2015

L'adjoint délégué

Maria MERCADER Y PUIG

